

## BULLETIN MENSUEL D'ANALYSE

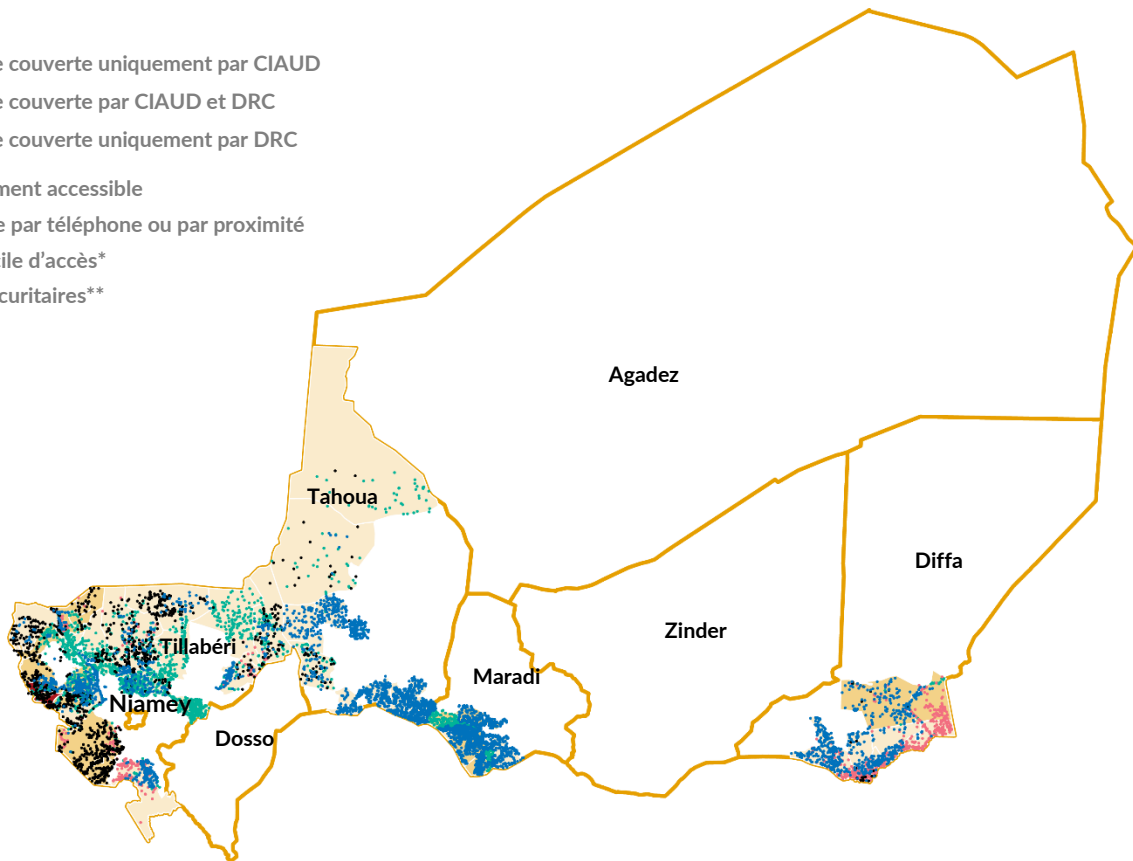
NIGER

RÉGIONS : DIFFA, MARADI, TAHOUA ET TILLABERI

PÉRIODE : NOVEMBRE 2023

ZONES DE COUVERTURE DE COLLECTE DE DONNÉES

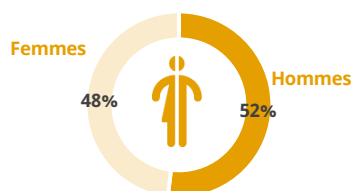
- Commune couverte uniquement par CIAUD
- Commune couverte par CIAUD et DRC
- Commune couverte uniquement par DRC
- Physiquement accessible
- Accessible par téléphone ou par proximité
- Très difficile d'accès\*
- A défis sécuritaires\*\*



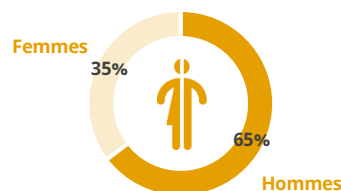
### CHIFFRES CLÉS



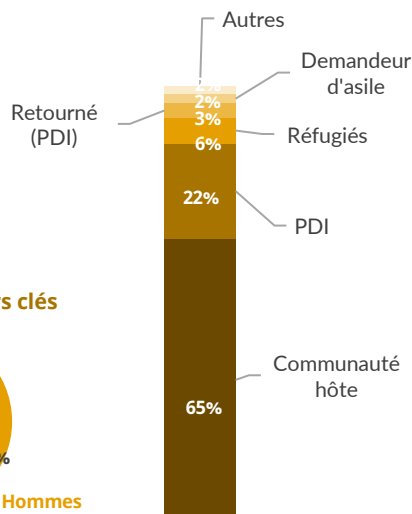
#### Ménages



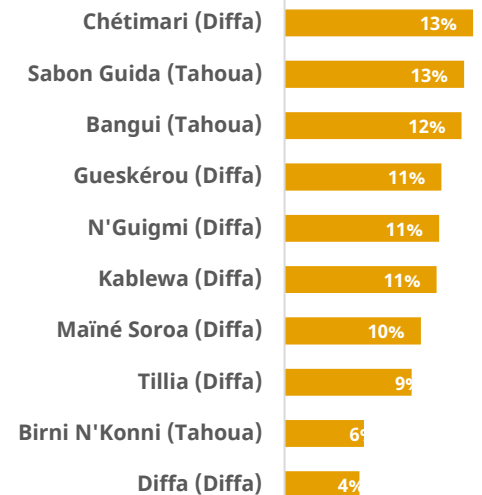
#### Informateurs clés



### Statut par répondant



### Nombre de répondants par département (Top 10)



\*Très difficile d'accès : Localités non déclarés inaccessibles par le gouvernement, cependant, les moniteurs n'y ont pas accès

\*\* A défis sécuritaires : Localités déclarés inaccessibles par le gouvernement

Financé par FCDO (Foreign, Commonwealth & Development Office), co-piloté par HCR et DRC au niveau régional et au niveau pays (Niger-Mali-Burkina Faso-Tchad), le projet de monitoring régional de protection (P21) est un outil inter-agences complémentaire aux autres outils de collecte de données du **monitoring de protection dans les zones affectées par la crise sécuritaire et humanitaire au Niger (collecte d'incident, référencement, sensibilisation, mouvement de population)** et permet de produire des analyses de protection basées sur des données probantes de perception collectées dans quatre régions du Niger (Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri). Les analyses contribuent à la compréhension de l'environnement de protection au Niger et de :

- **Soutenir les acteurs de protection à faire une programmation basée sur des données probantes ;**
- **Contribuer à une meilleure coordination opérationnelle et transfrontalière ;**
- **Contribuer à l'effort de mobilisation de ressources ;**
- **Favoriser un plaidoyer commun pour une meilleure sensibilisation au niveau régional et global sur la crise de déplacement forcé.**



## ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT DE PROTECTION ET TENDANCES PAR REGION

### Diffa

Le contexte sécuritaire et de protection dans la région de Diffa est inquiétant au vu des exactions commises par les GANE qui ne faiblissent pas nonobstant les efforts de sécurisation des zones par les autorités. Au mois de novembre 43% des répondants/informateurs clés dans la région affirment qu'ils ont connaissance d'un ou plusieurs incidents survenus au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête. Sur la même période, 95 incidents ont été documentés par le monitoring dont 31 cas de personnes (hommes, femmes, enfants), enlevées contre demande de rançon, 15 cas d'assassinats, 19 victimes de coups et blessures et 1 cas d'explosion d'un engin (EEI). Ces typologies d'incidents devenues fréquentes dans la région de Diffa rendent l'environnement de protection délétère pour les populations civiles. Ces dernières sont prises au piège des GANE qui vivent des activités criminelles et qui utilisent la terreur comme mode d'action.

### Maradi

La situation sécuritaire dans la région de Maradi connaît un calme relatif malgré le nombre plus ou moins constant des incidents documentés entre octobre (33 incidents) et novembre (37 incidents). Cette accalmie précaire s'expliquerait par le dynamisme des patrouilles militaires appuyés par les groupes d'autodéfense très actifs sur la bande frontalière avec le Nigeria. Les faits marquants au cours de cette période sont une fois de plus les enlèvements de personnes contre demande de rançon (11 cas), les agressions physiques et les assassinats (12 cas). Il ressort des entretiens avec les ménages que les déplacements hors des villages, dans les champs sont mis à profit par les GANE pour commettre les exactions (enlèvements, agressions physiques, assassinats etc). Cela alimente la peur et accentue les restrictions de mobilité des personnes dans les localités frontalières avec le Nigeria, chose qui est préjudiciable aussi pour le ravitaillement en moyens de subsistance des communautés et l'accès aux services sociaux (centre de santé, écoles, état civil etc), distants des villages de résidence.

### Tillabéri

L'environnement de protection dans la région de Tillabéri n'a pas connu une amélioration au mois de novembre. 111 incidents sécuritaires/protection ont été documentés par les sources du monitoring de protection contre 103 en octobre. Ces incidents sont majoritairement commis par les GANE (56%) et font des victimes civiles (196 soit 94% du total), hommes, femmes, enfants. La hausse des incidents liés aux enlèvements et assassinats (25 cas), de personnes civiles constitue la principale tendance observée au cours de cette période. Lors des entretiens, les ménages expriment leur inquiétude sur une éventuelle résurgence des assassinats et enlèvements ciblant les leaders et les personnes influentes de la communauté ; ce qui est caractéristique du mode opératoire des GANE dans la région. 54% des ménages enquêtés dans la région affirment qu'ils ne se sentent pas en sécurité et les raisons évoquées sont entre autres, la présence et les attaques des GANE ainsi que les incertitudes autour de la sécurisation des zones d'accueil des déplacés forcés.

### Tahoua

Au mois de novembre, la région de Tahoua a été marquée par les extorsions de biens en espèces et en natures et les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Plusieurs victimes ont été enregistrées dont une perte en vie humaine à la suite des affrontements entre les deux communautés dans les villages et les hameaux où la libération des champs n'est pas encore effective. Dans ce contexte les GANE ont multiplié les extorsions des biens appartenant aux membres de la communauté et au total plus de 18 millions de FCFA payés en guise de dîme, 400 têtes de bétails (petits et gros ruminants), ont été emportés au cours de cette période. On note globalement une augmentation significative du nombre d'incident sécuritaire et de protection qui passe de 71 en octobre à 106 incidents en novembre et 88% des victimes/survivants (es) sont des hommes/garçons et 12% des femmes/filles. Le nombre des cas d'enlèvements (7 cas) de personnes en hausse dans la région où ces enlèvements sont synonymes de disparition forcée et/ou d'assassinat.



### I. DOCUMENTATION CIVILE

L'analyse des données de protection révèle que la documentation civile est l'une des principales problématiques de protection au sein des communautés. Ces dernières sont soumises à de multiples déplacements internes, aux risques liés à la mobilité (arrestations, raquettes etc), les difficultés liées à la réinsertion scolaire des enfants dans les zones d'accueil et l'accès à certains services spécifiques (gratuité des soins pour les enfants, prise en charge médicale d'urgence etc). 22% des chefs de ménages interviewés au mois de novembre disent qu'ils ne possèdent aucun document individuel. Les raisons avancées sont entre autres, la perte des documents, l'absence ou la fermeture de services administratifs d'établissement, manque de frais y afférents etc.

Ménages disposant de document individuel



Il ressort également que 41% des documents individuels possédés dans la communauté sont des actes de naissances uniquement, 31% des actes de naissances et la carte d'identité nationale, 26% des actes de naissances et la nationalité et 2% la nationalité et le passeport. Lors des entretiens, les inquiétudes exprimées sur la possession des documents individuels concernent surtout les femmes et les enfants qui seraient la frange qui dispose le moins de ces documents. **67% des ménages interrogés estiment que les membres ne disposant pas de documents individuels sont des femmes et des enfants.**

Les populations reconnaissent de plus en plus la nécessité de posséder des documents individuels, dans un contexte, expliquent-elles, où les forces de sécurité/autorités policières procèdent aux vérifications d'identité lors des opérations militaires où lors des déplacements vers les chefs-lieux administratifs. Au cours des vérifications, les personnes qui ne disposent pas de documents individuels courent plus de risques d'arrestation et autres procédures de fouilles/contrôles que celles qui en disposent selon les affirmations des répondants pendant les entretiens.

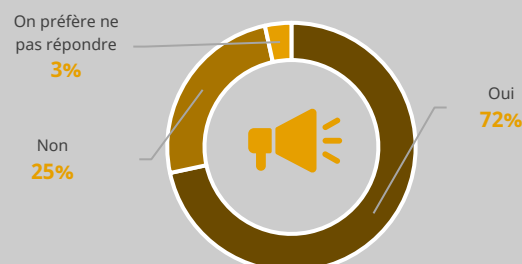
**Face à cette situation qui induit aussi des risques d'apatridie pour les populations, plusieurs actions préventives (sensibilisations) ainsi que des audiences foraines ont été menées au mois de novembre par les structures étatiques compétentes et le HCR, avec l'appui de ses partenaires (CIAUD, NRC...). Des audiences foraines sont en cours dans la région de Tillabéri pour la délivrance d'au moins 4 000 actes de naissances aux enfants des populations déplacées internes, hôtes et demandeurs d'asile ou réfugiés particulièrement dans les communes de Kouré, Téra, Goroual, kokorou, Diagourou. Ces audiences foraines sont précédées et suivies de sessions de sensibilisations sur les risques d'apatridie, l'importance de la documentation civile et, entre autres thématiques y relatives, la facilitation de la réinsertion scolaire des enfants dans les zones d'accueil des déplacés forcés.**



### II. ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET REDEVABILITE

Les restrictions croissantes de l'accessibilité aux communautés dans le besoin renforcent l'importance du fonctionnement des mécanismes d'engagement communautaire et de redevabilité mis en place par les acteurs de réponses humanitaires et de protection. L'analyse des données du mois de novembre révèle que les besoins des communautés en matière d'informations, d'implication et de participation dans les activités de réponse aux besoins sont grandissants.

Accès des ménages aux moyens de communication sur les doléance



25% des ménages répondants disent n'avoir aucun moyen de communiquer les doléances, plaintes et/ou suggestions sur l'aide humanitaire délivrée dans leur communauté contre 19% au mois d'octobre. Cela illustre le besoin de renforcement des canaux de plaintes/suggestions qui portent la voix des populations auprès des organisations humanitaires.

23% des répondants informateurs clés affirment être confrontés à des difficultés de communication avec les organisations humanitaires présentes dans leur zone. Les problèmes de communication les plus rencontrés/rapportés sont entre autres le non-fonctionnement des canaux habituels (téléphones, points focaux des organisations), la lenteur des feedbacks sur les inquiétudes et plaintes soulevées et la non-consultation dans les prises de décisions sur les activités de réponses à apporter.

Dans ce contexte les communautés expriment leur souhait d'être consultées dans les processus de prise de décision sur les actions prioritaires et sur les activités de réponse humanitaire mises en œuvre. Pour ce faire, les canaux préférés sont entre autres, les structures et leaders communautaires (58%), les acteurs en présence ONG/NU (25%).



### III. LOGEMENTS, TERRES ET BIENS/PROPRIETES

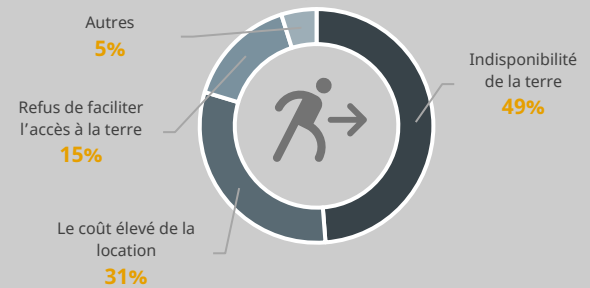
Les déplacements prolongés des populations dans les zones d'accueil au niveau des quatre régions exacerbent les difficultés liées aux logements, terres et biens. 36% des répondants informateurs clés déclarent qu'il existe de réelles difficultés d'accéder aux terres du fait de l'indisponibilité des terres (49%), des coûts élevés (31%) et du refus des détenteurs de faciliter l'accès (15%), en particulier pour les personnes en déplacement forcé.

La situation affecte différemment les communautés et les groupes sociaux en l'occurrence les femmes/filles qui représentent plus de la moitié (57%) de la frange qui a le plus de difficulté d'accès à la terre. Les raisons évoquées sont notamment les pesanteurs socio-culturelles (32%), l'ignorance des droits et devoirs (20%), l'indisponibilité des terres (16%), etc.

Pour les communautés, les déplacés forcés (PDI, réfugiés) sont les plus concernés par les difficultés d'accès à la terre. Au cours de cette période 67% des ménages interrogés affirment que les déplacés forcés vivent sur les sites d'accueil officiels ou temporaires, 18% chez les tierces personnes (familles d'accueil), 15% dans les maisons abandonnées ou construites avec l'aide des populations hôtes/organisations humanitaires etc. Il ressort sur la même période que les maisons, les bétails, les terrains sont les biens les plus difficiles à accéder pour l'ensemble des communautés dans les zones d'accueil et d'origines.

La problématique de logement, terres et biens à un impact négatif sur la cohésion sociale/cohabitation pacifique. 41% des raisons de non-intégration des déplacés forcés dans les communautés d'accueil sont liées aux problèmes d'accès aux terres, logements et services sociaux. A cet effet les conflits entre éleveurs et agriculteurs observés au mois de novembre dans la région de Tahoua est une illustration du niveau de tensions autour des terres (champs) et aires de pâturages. Aussi, les déplacés forcés font l'objet de menaces régulières d'expulsions par les propriétaires terriens, selon un rapport d'enquête sur le LTB réalisé par NRC-novembre 2023, dans la région de Tahoua, 83% des personnes déplacées ont subi des menaces d'expulsion les six derniers mois, contre 60% à Maradi et 48% à Tillabéri.<sup>1</sup>

Principaux problèmes d'accès à la terre et aux logements

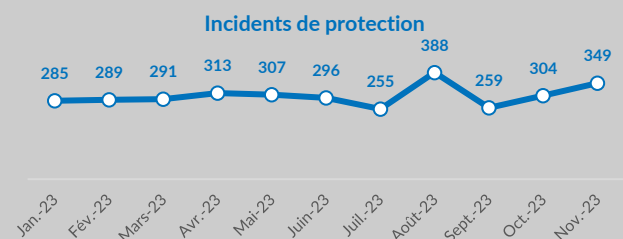


## ANALYSES THEMATIQUES DE L'ENVIRONNEMENT DE PROTECTION 2/3



### IV. VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG)

La hausse observée de la courbe des incidents au cours des deux derniers mois est un indicateur inquiétant qui pourrait exacerber les risques de VBG (violences conjugales, agressions physiques/sexuelles, violences psychologiques), au sein des communautés. 11% des répondants informateurs clés disent avoir constaté une augmentation



<sup>1</sup> Le faible accès au logement, à la terre et aux biens (LTB) des personnes déplacées au Niger : Propositions pour des solutions durables, NRC, novembre 2023

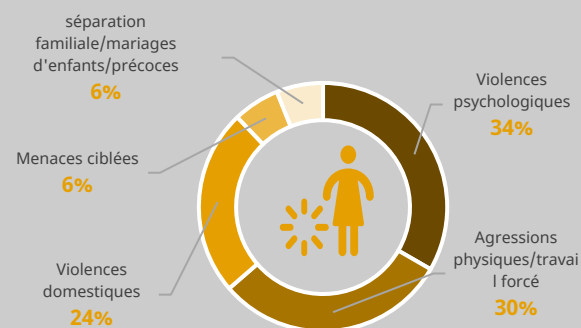
du nombre d'incidents liés aux VBG au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête contre 15% en octobre. La baisse de cet indicateur de perception s'explique par une disparité grandissante de prévalence des incidents liés aux VBG par région. 51% des répondants dans la région de Tahoua disent avoir constaté une hausse de l'indicateur en novembre, 33% dans la région de Diffa, 10% dans la région de Tillabéri et 6% dans la région de Maradi.

En dépit de la baisse de l'indicateur, la situation reste globalement délétère ; 66 incidents VBG ont été rapportés et documentés par les sources du monitoring de protection au cours de cette période. Ces incidents sont entre autres 10 cas de viols, 20 cas d'agressions physiques/sexuelles, 14 cas de mariages d'enfants, 13 cas de dénis de ressources et 9 cas de violences psychologiques. 71% des survivants (es) sont des femmes/filles et l'ensemble des cas ont bénéficié de référencements auprès des services de prise en charge. Les typologies des cas individuels corroborent les données perceptions des communautés notamment 34% des incidents VBG observés sont des violences psychologiques, 24% des violences domestiques, 30% des agressions physiques/travail forcé (voir graphique).

La triangulation des données montre que l'augmentation du nombre de cas d'agressions physiques et des violences psychologiques est intimement liée à la hausse des violences domestiques au sein des familles. 26% des répondants ménages affirment que les violences domestiques sont l'une des raisons de l'augmentation des incidents liés aux VBG.

49% des répondants informateurs clés estiment que les survivants (es), n'ont pas accès aux services de prise en charge et les raisons évoquées sont entre autres, l'inexistence/insuffisance des services (30%), la distance avec les services (13%), aucun service disponible (11%), les normes et pressions socioculturelles (17%) etc. Pour ce qui est de la satisfaction des survivants (es) en lien avec les différents services, 45% des répondants informateurs clés estiment que les services d'aide légale ne sont pas satisfaisants, 25% des services d'aide sociale et 30% des services d'aide médicale, santé mentale et soutien psychosocial.

Principaux cas de VBG



## V. PROTECTION DE L'ENFANT

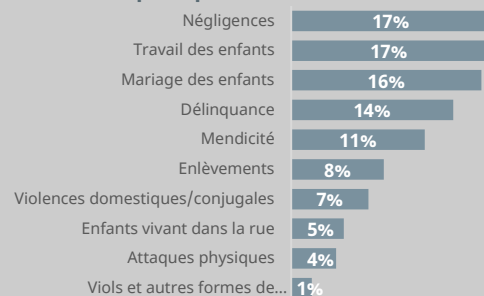
L'environnement de protection des enfants reste complexe et peu favorable à leur développement équitable. La persistance des exactions ciblant directement ou pas les enfants (enlèvements, assassinats, agressions etc), a un impact psychologique et émotionnel considérable sur le bien-être des enfants pris au piège de la crise sécuritaire et humanitaire dans les quatre régions (Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua).

Au mois de novembre, 79 enfants ont été directement touchés par des incidents sécuritaires/protection dont 47 filles et 32 garçons et la tranche d'âge des victimes/survivants (es) est comprise entre 5 et 16 ans. 17 cas d'enlèvements d'enfants contre demande de rançon (Diffa, Maradi), 5 cas de viols sur mineurs (Diffa, Tahoua), 22 cas de mariages d'enfants (Tahoua, Tillabéri et Diffa), 27 cas d'agressions physiques et violences psychologiques et 8 cas de déni de ressources ont été documentés par le monitoring. Les victimes/survivants (es) ont bénéficié de référencement auprès des services de prise en charge disponibles.

Globalement, les principaux problèmes qui affectent les enfants dans ce contexte de crise sont la négligence des familles envers les enfants soit par manque de moyens pour subvenir à leurs besoins (17%), le travail des enfants pour aider les ménages dans la recherche de moyens de subsistances (17%), le mariage d'enfant (16%), la délinquance et la mendicité (25%). Ces pratiques vont souvent de pairs et affectent les enfants déscolarisés (voir graphique).

Dans ce contexte les répondants informateurs clés estiment que 24% des services disponibles pour les enfants sont les soins médicaux, 11% les services de prévention et seul 8% des services de soutien psychosocial. Selon les mêmes

Principaux problèmes des enfants





répondants, les acteurs qui offrent plus d'aide et de soutien aux enfants sont entre autres les membres de la famille (23%), les leaders communautaires (19%), les ONG/NU (13%), autorités locales (6%) etc.

**En dépit des gaps et difficultés ci-dessus mentionnés en matière de protection de l'enfant, des efforts sont en cours par l'UNICEF et ses partenaires. Entre juillet et novembre 2023, L'UNICEF a soutenu dans les régions de Maradi et Tillabéri, la création de 101 nouveaux CVPE (comité villageois de protection de l'enfant) et a renforcé les capacités des 2 600 membres des CVPE existants. Un total de 2 920 enfants (dont 669 filles), ont été identifiées, ont reçu des soins de base et 6 700 enfants ont bénéficié d'un soutien psychologique de base.** <sup>2</sup>



## VI. SOLUTIONS DURABLES

Dans un contexte de cohabitation mixte des populations hôtes, déplacées internes, réfugiés, les solutions durables sont l'objectif primordial pour l'Etat et ses partenaires humanitaires et de développement dans la réponse aux problèmes de déplacement forcé.

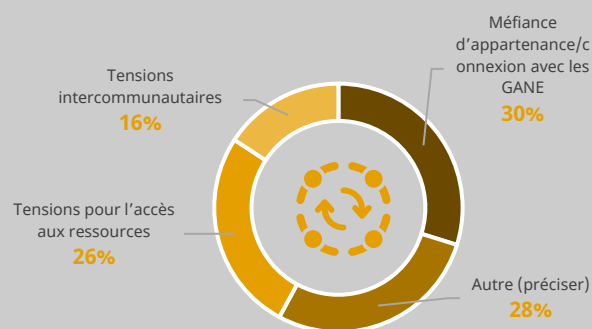
L'intégration des déplacés forcés au sein des communautés reste précaire dans certaines régions notamment Tillabéri et Tahoua où les tensions intercommunautaires ont été vives voir violentes, soit pour des raisons liées à l'accès aux terres (pâturages, libérations des champs), soit pour des suspicions d'appartenance aux GANE.

46% des ménages interrogés affirment que les problèmes d'intégration rencontrés sont liés à l'absence des abris adéquats pour les déplacés qui sont obligés d'occuper les espaces ou maisons appartenant aux particuliers et l'absence des opportunités économiques. 40% relèvent l'insuffisance de l'assistance humanitaire et des services sociaux de base pour tous (hôtes et déplacés), 30% la méfiance d'appartenance/connexion avec les GANE, 16% les tensions intercommunautaires, 26% l'accès aux ressources naturelles 26%.

Au cours des entretiens, les ménages expriment une préférence pour le retour des déplacés forcés dans leurs zones d'origine et la réintégration locale. Cette dernière solution s'est heurtée à la problématique liée à l'occupation des terres qui servent de sites pour ces déplacés. 51% de ces sites ont été attribués aux personnes déplacées par des personnes privées, tandis que 23% sont attribués par les Maires et 26% sont occupés de façon spontanée sans autorisation.<sup>3</sup>

Au mois de novembre peu de mouvements de retour dans les zones d'origine ont été observés au niveau des quatre régions. Seul 7% des ménages interrogés disent avoir effectué ce type de mouvement. Bien que le retour dans les villages d'origines soit l'option préférée et exprimée par les communautés lors des entretiens, cela reste conditionné par le maintien/rétablissement de la sécurité, la réhabilitation des services sociaux de base et l'appui à un relèvement précoce des ménages qui perdent tout ou partie de leurs biens au cours des multiples déplacements ou du fait des extorsions des biens par les GANE.

### Intégration communautaire



## ANALYSES THEMATIQUES DE L'ENVIRONNEMENT DE PROTECTION 3/3



## VII. SECURITE ALIMENTAIRE ET MOYENS DE SUBSISTANCE

Après la fin des récoltes hivernales et la pré-évaluation de la campagne agro-sylvo-pastorale effectuée au cours du mois de novembre par les autorités compétentes, il ressort globalement une balance déficitaire des récoltes. Selon les données du FEWS NET (famine Early Warning System Network) de novembre 2023, l'insécurité alimentaire aigüe persiste dans les

<sup>2</sup> Humanitarian Situation Report No.3, UNICEF, 1 juillet au 30 novembre 2023

<sup>3</sup> Le faible accès au logement, à la terre et aux biens (LTB) des personnes déplacées au Niger : Propositions pour des solutions durables, NRC, novembre 2023

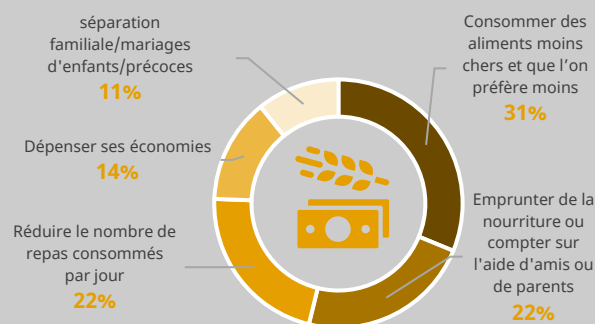
zones les plus affectées par l'insécurité civile des régions de Tillabéry, Tahoua Nord, Diffa et Maradi. Les catégories de populations dans ces régions soumises à l'insécurité alimentaire sont les ménages pauvres qui représentent au moins 20 pour cent de la population totale de ces zones.<sup>4</sup>

La volatilité de la situation sécuritaire (attaques, enlèvements, extorsions des biens etc), accentue les restrictions de mobilité pour les populations qui ont de moins en moins accès aux centres urbains et points de vente (marchés hebdomadaires, commerçants locaux etc.), de ravitaillements en vivres et moyens de subsistances. 46% des répondants ménages affirment rencontrer des restrictions de mouvement au cours de cette période pour des raisons liées aux activités des GANE, la présence des mines ou munitions non explosées ainsi que le manque de documents d'identité.

**Dans ce contexte les populations dans le besoin sont prises au piège entre l'insuffisance de l'assistance humanitaire, l'inflation des prix des denrées alimentaires liée à divers facteurs socioéconomiques/politiques et la baisse du pouvoir d'achat des ménages induite par le prolongement de la crise. Pour ce faire plusieurs stratégies sont adoptées par les communautés pour pallier le manque de nourriture/denrées de base dont entre autres, les emprunts auprès des parents (22%), la réduction du nombre de repas (22%), consommation des aliments moins chers et accessibles (31%), la réduction des dépenses de santé et séparation familiale/mariage d'enfant (11%). En plus de ces stratégies de survie, l'on note aussi l'exode rurale des bras valides, la mendicité des enfants et adultes (personnes âgées), le banditisme urbain (vols) etc.**

Face à cette problématique de sécurité alimentaire et moyens de subsistance les ménages répondants préconisent les distributions périodiques des vivres (24%), les activités génératrices de revenus y compris le cash for work (33%), les distributions des semences et intrants (20%) et autres (formation, sécurisation des espaces cultivables etc) 23%.

## Principales stratégie de survie



## VIII. MESSAGES CLES

**Les contraintes multiformes et grandissantes de l'accessibilité aux zones d'accueil et d'origine des personnes déplacées forcées dans les régions de Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua appelle à la revitalisation des mécanismes de feedback/redevabilité non fonctionnels et/ou difonctionnels pour une meilleure implication des communautés dans la réponse des besoins prioritaires.**

**La hausse des incidents liés aux assassinats et enlèvements de personnes dans la région de Tillabéri relance les inquiétudes des populations sur la résurgence des attaques ciblées des GANE contre les leaders communautaires. A cet effet la situation mérite une attention particulière de l'état ainsi que des acteurs de protection (Cluster Protection) en termes de prévention et de réponse.**

<sup>4</sup> Niger - Mise à jour des messages clés, FEWS NET, novembre 2023